

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 19 Février 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 février 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 13 Février 2024

Présents : BARBAIRE Jean-Luc ; BOURDIER Sylvie ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUF Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BARDET Didier ; GAZONNAUD Jean-Luc ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin.

Secrétaire de séance : MOUTAUD Christophe

Monsieur GAZONNAUD Jean-Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean-Roland
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 26

Présents : 19

Votants : 21

Délibération n° 2024-009

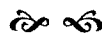
Code nomenclature : 7.5 – Subventions

Objet : DETR 2024 CEYROUX

Monsieur le Président rappelle que par délibération du 15/12/2023, la commune de Ceyroux a transféré la compétence « aménagement de cimetière » à Evolis 23 alors qu'un dossier DETR a été déposé par la commune. Il conviendrait donc :

D'approuver le dépôt de ce dossier DETR au nom d'Evolis 23, avec les caractéristiques suivantes :

- Aménagement de cimetière (DP-231121-3080CI) Réfection du cimetière, pour un montant prévisionnel 128 871,88 € HT pouvant bénéficier de la D.E.T.R à hauteur de 35%, soit 45 105,16 €.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver ces opérations de travaux pour la commune de CEYROUX ;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document

Le Président
Patrick ROUGEOT

Publication le : 29 FEV. 2024

